

Réforme des Grades en Judo et Jujitsu.

Squelette de la réglementation des grades

Document validé par la CSDGE puis par le ministère en Août 2026



Principes fondateurs de la réforme

La réforme repose sur quatre orientations structurantes qui redéfinissent l'architecture des grades en judo et introduisent un cadre inédit pour le jujitsu.

Dissociation judo / jujitsu

Les grades judo et jujitsu sont désormais clairement séparés. Le grade jujitsu intègre **trois mentions distinctes** : Traditionnel, Contact, et Jiu-Jitsu Brésilien (JJB).

Identité structurelle du 1er au 4ème dan

L'ensemble des épreuves organisées en Unités de Valeur (UV) suit **une trame identique** et un niveau d'exigence homogène, du 1er au 4ème dan, pour garantir la cohérence du parcours de grade.

Fin de la distinction compétition / expression

La dualité entre « grade compétition » et « expression technique » est supprimée. Une **option spécifique** est créée au sein de l'UV3 pour couvrir ces deux voies d'évaluation.

Suppression des références croisées

Les exigences de jujitsu disparaissent des épreuves de grades judo. Chaque discipline dispose de son propre référentiel. Pour autant, les porosités des pratiques existent de fait dans les prestations qui utilisent les mêmes principes d'efficacité.



Squelette des composantes du grade : 4 Unités de Valeur

La réglementation des grades — judo comme jujitsu — s'articule autour de **quatre Unités de Valeur (UV)** complémentaires, progressives et indissociables. Cette architecture commune garantit une lisibilité et une cohérence entre les deux disciplines.

Maîtrise technique

Atteindre la précision et le contrôle dans l'exécution.

Clarté de la forme

Assurer la pureté et la lisibilité des mouvements.

Performance & efficacité

Démontrer la vitesse, la puissance et l'impact.

Implication personnelle

Exprimer l'engagement et l'esprit à travers la pratique.

Chaque UV évalue une dimension spécifique de la maîtrise du pratiquant : la forme codifiée, la technicité, l'efficacité en situation, et l'implication dans le développement de la discipline.

Des évolutions réglementaires en phase avec les compétences validées par l'État

Principe des compétences acquises

Lorsqu'une compétence est acquise, elle ne peut pas être remise en cause, ou redemandée.

-  Les UV sont évalués indépendamment et chaque UV acquis est conservé.

Principe d'acquisition de compétences par blocs acquis successivement

Les candidats peuvent progressivement acquérir des compétences tout au long du parcours.

-  Possibilité de présenter tout ou partie d'un examen selon le découpage prévu par les textes. Les compétences acquises sont conservées.

UV4 — Engagement personnel dans le développement de l'activité

Modalités de validation

Le candidat doit effectuer une $\frac{1}{2}$ **journée de stage** ou une $\frac{1}{2}$ **journée de mise en situation** (commissaire sportif ou arbitrage).
Les termes sont adaptés au vocabulaire propre au jujitsu.

La validation de l'UV4 est effectuée par l'**OTD**.

- ❏ **Principe d'équivalence :**
Une UV4 acquise pour un même dan est équivalente en judo et en jujitsu. Un pratiquant ayant validé cette UV dans une discipline n'est pas tenu de la repasser dans l'autre.





UV3 — Efficacité

L'UV3 évalue la capacité du candidat à démontrer son efficacité, que ce soit dans un contexte de compétition ou d'expression technique codifiée. Deux options sont proposées, permettant de valoriser des profils variés.

Option 1 — Efficacité sportive

Le candidat doit réaliser un **cumul de 100 points** sur des compétitions officielles, **ou** obtenir **5 victoires consécutives** assorties d'un minimum de 44 points.

Cette option valorise l'engagement en compétition et la régularité des performances sportives sur une période définie.

Option 2 — Efficacité combinée

Volet A : Obtenir **20 points en SHIAI** et/ou via la relation grade/championnat. *Les candidats de plus de 40 ans restent dispensés de cette partie.*

Volet B : Réalisation d'**exercices conventionnels** (Kakari Geiko, etc.), démontrant la maîtrise technique en situation semi-libre ou conventionnelle.

UV2 — Technique

L'UV2 évalue la maîtrise technique individuelle du candidat à travers une démonstration codifiée issue d'une nomenclature officielle. Le principe de progressivité est central : l'exigence s'accroît avec le niveau de grade.

1 Démonstration de 10 techniques

Le candidat exécute 10 techniques issues de la nomenclature technique officielle. Le jury impose les techniques de façon à couvrir l'ensemble des **familles de la nomenclature**.

2 Tolérance encadrée

Une méconnaissance de **deux techniques maximum** sera acceptée, permettant d'évaluer la maîtrise globale sans pénaliser excessivement une lacune ponctuelle.

3 Durée de l'épreuve

L'épreuve est limitée à **5 minutes maximum**, imposant au candidat clarté, efficacité et fluidité dans l'enchaînement des techniques présentées.



❏ **Progressivité** : Le niveau de maîtrise attendu s'élève à chaque dan. Les exigences de fluidité, de puissance et de précision technique s'accroissent au fur et à mesure de l'avancement.



UV1 — Kata ou Forme Imposée

L'UV1 constitue le socle de la démonstration codifiée. Elle atteste de la capacité du candidat à maîtriser et restituer les formes traditionnelles ou imposées propres à sa discipline et à sa mention.

Katas proposés comme supports d'examen Judo

- Nage No Kata - 1er et 2ème Dan
- Katame No Kata - 3ème Dan
- Ju No Kata - 4ème Dan
- Kime No Kata - 5ème Dan

Concernant le Go No Sen No Kata : Afin de conserver l'unité d'une seule épreuve pour chaque UV1 de chaque discipline, le Go No Sen est ajouté comme épreuve de l'UV2 du 4ème Dan de Judo.

Jujitsu Traditionnel

- Goshin Jitsu - 1er et 2ème Dan
- 20 techniques imposées : 3ème et 4ème Dan
- Kime No Kata : 5ème Dan

Jiu-Jitsu Brésilien (JJB)

Un référentiel spécifique au JJB est élaboré pour refléter les spécificités techniques et pédagogiques de cette mention. Formes imposées en documents annexes.

Jujitsu Contact

Un référentiel adapté aux exigences du jujitsu contact est développé en cohérence avec les pratiques et la nomenclature de cette mention. Formes imposées en documents annexes.

Obligations ministérielles

Toilettage des textes de cadrage

Obligation de toilettage des textes de cadrages, obsolètes et mal ordonnancés. (Héritage de rajouts depuis des années).

Compétences acquises

Les compétences acquises ne peuvent être remises en cause.

Progressivité et équilibre

Respecter une cohérence de progressivité dans les niveaux d'acquisition, ainsi qu'un équilibre d'attendus pour un même niveau selon les disciplines.

Conditions d'accès et modalités

Définir les conditions d'accès au grade, d'évaluations et de certifications, les modalités d'accès à la qualité de juge et/ou examinateur.

Modalités de transition

Prévoir les modalités de transition permettant la mise en œuvre progressive des réformes, et la conservation des avantages acquis par les candidats.

Équivalences et recours

Défini les conditions de rattrapage, recours, ainsi que les modalités de reconnaissance et d'équivalences.

 L'organisation est appréhendée selon les principes des diplômes et certifications d'état.

Échéancier de la réforme des Grades



Les instances de travail autour de la réforme des grades

Commissions Techniques :

Commissions d'experts de chacune des quatre disciplines, proposant les contenus de certification aux grades pour chacune des quatre disciplines.

Commission des règlements de la CSDGE :

Lecture exhaustive des textes officiels, propositions de corrections, et répartition des tâches pour adaptations des supports (gros travail de forme plus que de fond).

Uniformisation, pondération :

Relecture et réécriture au format "réglementaire et statutaire" pour harmonisation : Michel DOUBLON – Marc PERARD. Un dernier contrôle sera effectué au moment du texte final intégral avec le service juridique de la FFJDA.

Modalités bi-partites, FFJDA - Ministère des Sports :

Échanges croisés avec la Direction des Sports du Ministère chargé des sports, et plus particulièrement le bureau de suivi des fédérations, sur l'état des avancées des travaux : Sébastien MANSOIS – Mikael MARGERIT

Certification des juges / évaluateurs :

Travail sur les modalités de certification de la fonction de juge ou évaluateur : Frédéric DEMONTFAUCON – Pascal BOUROUMA en lien avec les cadres du secteur formation pour coordination du déploiement.

Contenus

 Les Chapitres 1 et 3 sont communs à l'ensemble des disciplines.

Le Chapitre 2 et les annexes détaillent les modalités pour chacune des quatre disciplines.

Chapitres 1 et 3

Structure et fonctionnement CSDGE / Dispositions complémentaires. Communs à l'ensemble des disciplines.

Chapitre 2 et Annexes

Contenus des examens. Détaillent les modalités pour chacune des quatre disciplines.

Chapitres 1 et 3

Aucun changement sur le fond, mais redistribution des sous-chapitres pour un ordonnancement organisé selon les dispositions habituelles type code du sport, et une chronologie logique.

Ajustement des textes de référence

Ajustement des textes de référence (dates, etc...) et des termes appropriés. Exemple : « compétences » remplaçant « connaissance » / « référent CORG » remplaçant « secrétaire de CORG »

Tableaux récapitulatifs

Clarification et uniformisation des tableaux récapitulatifs pour simplifier la lecture et la compréhension.

Nouvelles disciplines (JJB et Ju-jitsu contact)

Précisions des modalités spécifiques aux nouvelles disciplines qui n'étaient pas référencées dans les grades : niveau d'organisation des examens (national ou régional), modalités de relation grade championnat (comptage des points).

Formation et certification des juges

Renforcement des dispositions spécifiques à la formation et certification des juges : vide ou flou réglementaire présent jusque-là dans les textes officiels. Le texte réglementaire définit les conditions d'accès et les modalités de certification. Une annexe détermine les contenus et les modalités opérationnelles de déploiement.

Chapitre 2 et Annexes

Le chapitre 2 précise les contenus d'évaluation pour chacune des quatre disciplines, et pour chacun des dans.

 Les modalités concernant le 6ème Dan et 7ème Dan en Ju-jitsu Brésilien, ainsi qu'en Ju-Jitsu contact ne sont pas déterminées avec suffisamment de cadre pour être posées comme références. Des dispositions particulières viendront compléter ce besoin avec la constitution de commissions ad hoc.

Judo

1er à 7ème Dan (les grades de 8ème et + sont également détaillés mais ne font pas référence à une épreuve à passer).

Ju-jitsu traditionnel

1er au 7ème Dan

Ju-jitsu brésilien

1er au 5ème Dan

Ju-jitsu contact

1er au 5ème Dan

Chaque détail de contenu s'organise de la même façon :

- UV1 : kata ou forme imposée → Un kata ou une forme par niveau.
- UV2 : technique → progressivité d'exigence à mesure du niveau postulé.
- UV3 : efficacité → comprenant deux options : efficacité sportive ou efficacité combinée.
- UV4 : engagement personnel dans le développement.

Une UV4 acquise dans une discipline pour un niveau donné vaut équivalence dans les autres disciplines pour le même niveau.

UV1 — Katas pour le 1er et 2ème Dan (Judo et Ju-jitsu traditionnel)

Proposition issue des échanges lors de la CSDGE

- Nage No Kata en judo (3 séries 1er Dan puis 5 séries 2ème Dan)
- Goshin Jutsu en Ju-jitsu. (12 premières 1er Dan puis kata complet 2ème Dan).

UV1 — Katas pour le 4ème Dan Judo

Positionnements proposés

- Juno Kata uniquement pour le 4ème Dan et bascule du Go No Sen comme épreuve dans l'UV2.

Arguments Juno :

- Cohérence de quantité de contenu (1 kata pour toutes les épreuves)
- Mise en cohérence avec le kodokan qui impose uniquement le Ju No Kata pour le 4ème Dan

 Principe proposé par la plénière de la CSDGE, reçu comme très pertinente par tous.

UV2 — Technique

Évolution principale

Disparition des mouvements obligatoires de ju-jitsu traditionnel dans l'UV2 de judo.

- ☐ Attention → possibilité d'intégrer dans les constructions techniques individuelles des mouvements spécifiques de ju-jitsu, JJB, etc... mais cela devant rester minoritaire.

Arguments

- Cohérence dans la répartition claire entre les deux disciplines.
- Critique de cette intégration faite il y a quelques années, qui ne permet pas d'identifier un niveau de compétence en ju-jitsu mais apparaît juste comme « un affichage ».



5ème, 6ème et 7ème Dan en UV

Évolution principale

Uniformisation des modalités d'examen du 1er au 7ème Dan, à savoir UV capitalisables : UV1 et UV2.

Possibilité de présentation d'une seule UV ou des deux. Les mentions ne sont accessibles qu'au candidat reçu aux deux UV le même jour.

Arguments

- Permettre la réalisation de prestations de qualité dans chaque compétence, plutôt que d'avoir une compétence excellente venant équilibrer une compétence moyenne.
→ cette proposition de réforme est vue comme une augmentation du niveau d'exigence.
- Permettre de ne pas juger sur la capacité physique du candidat mais bien sur son expertise technique.
- Répondre aux obligations ministérielles de non remise en cause des compétences acquises. obligée.





 Fédération Française de Judo



TEXTES OFFICIELS – France Judo

TEXTES OFFICIELS : apprenez-en plus sur tous les sujets liés au judo sur le site officiel France Judo.